

ARTICLE PARU DANS LE JOURNAL L'UNION
DU MERCREDI 1^{er} JUILLET 2015

SOCIAL

Le pôle enfance au cœur des débats

Deux cents personnes ont participé à l'assemblée générale du centre social Le Lac. Le directeur, Bruno Lemoine, a présidé cette réunion.

1 MAISON DE QUARTIER INADAPTÉE La municipalité a pris conscience que la surface dédiée est insuffisante et travaille actuellement sur le pôle enfance. Elle devrait annoncer dans les prochains mois la mise à disposition d'un local de 800 m². Une nouvelle qui tombe à pic car l'impatience monte chez les adhérents et parents.

2 DÉMÉNAGEMENT EN VUE Il ne s'agit pas de déménager n'importe où, ni dans n'importe quelle condition, sous prétexte de conforter un projet urbain de la municipalité. Farid Bessadi assure qu'aucune décision ne sera prise sans l'accord et le partenariat du centre et de ses adhérents.

3 CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE C'est un gros projet qui prévoit la création d'un sas pour les enfants de 11 à 13 ans, entre les accueils déjà existants des 4-10 ans et des 14-17 ans. Cet accueil des 11-13 ans concernerait les enfants de toute la municipalité car aucune structure n'existe à l'heure actuelle pour les enfants de cet âge. Ce contrat



L'accueil des tout petits au centre de discussions passionnées et passionnantes.

concerne aussi la création en septembre d'une ludothèque itinérante, financée par la grande agglomération, sur l'ensemble de la ville.

4 SUBVENTION Depuis deux ans, le centre social est le seul à ne pas percevoir une subvention départementale de 45 000 euros. Une situation dénoncée par le député Jean-Luc Warsman, mais qui devrait se débloquer dans le cou-

rant de l'année.

5 ÉLECTIONS EXTRAORDINAIRES Neuf candidats se sont présentés pour trois postes à pourvoir, dont trois jeunes de 16 à 17 ans. Ce dynamisme rassure au regard de l'importance de cette structure, qui a généré un bénéfice de 700 000 euros l'an dernier.

De notre correspondante
CANDIDE BLOMME